

# « Gilets jaunes » : pas d'impact sur les défaillances d'entreprises

Malgré les craintes des milieux économiques et du gouvernement, le mouvement des « gilets jaunes » n'a pas provoqué des défaillances d'entreprises en cascade, en particulier chez les commerçants et les artisans.

Les blocages des accès menant aux centres-villes et aux zones commerciales provoqués par les « gilets jaunes » partout en France n'ont finalement pas eu de conséquences désastreuses sur la survie des entreprises. C'est du moins le constat dressé par Thomas Courbe durant la présentation du rapport annuel de la DGE (Direction générale des entreprises), dont il est le directeur. « Pour l'instant il n'y a pas de défaillances accrues liées aux 'Gilets jaunes', notamment dans le commerce », a-t-il indiqué. Beaucoup craignaient une avalanche de défaillances chez les commerçants et les artisans, les premières entreprises les plus touchées par le mouvement.

## Limiter la casse

C'est grâce au plan de soutien mis en place par le gouvernement dès le mois de novembre dernier que ces entreprises ont pu limiter la casse, selon le directeur général. Parmi les dispositifs disponibles jusqu'à fin juin, les chefs d'entreprises pouvaient demander le report des échéances fiscales et sociales, et même l'exonération fiscale pour les sociétés les plus touchées par les « gilets jaunes ». Cette dernière mesure tout à fait exceptionnelle a, dans les faits, été peu utilisée en raison d'une demande faible, explique Thomas Courbe. Pour les reports en revanche, les sommes cumulées pour les étalements ont été significatives : 112 millions d'euros pour le social, 104 millions pour le fiscal.

## Un impact pas aussi massif que redouté

Le sentiment au sein de la DGE est que l'impact micro-économique du mouvement des « gilets jaunes » n'est pas aussi massif que les craintes nourries par beaucoup d'observateurs. Ce sera un soulagement pour les secteurs concernés, et aussi pour les municipalités qui craignaient une baisse d'attractivité de leurs centres-villes. Mais Thomas Courbe prévient qu'il reste difficile à ce stade de faire des estimations. Les conséquences économiques du mouvement demeurent donc encore à établir.